



Conseil de Quartier Léon Blum-Folie Regnault
Commission Propreté / Cadre de Vie

COMPTE RENDU
de la MARCHÉ EXPLORATOIRE du 21 JUIN 2017
Départ : mairie du 11^{ème} (place Léon Blum)

Présents à la marche :

- Mairie du 11^{ème} : Monsieur Luc LEBON (adjoint chargé de la Propreté) et Madame Marion MARTEL (chargée de mission)
- DPE : Monsieur Stéphane LE BRONEC (Chef de division), Madame K. DOUCOURE, Monsieur Stéphane MAILHES (ASE) et Madame NOGARET (son adjointe).
- Conseil de quartier LBFR : Mesdames N. ZEMMOURI-PERCHERON et H. MALHERBE, Monsieur R. ABRAMOWICZ.
- Excusés : Mesdames A. BOURCE et M. SERVAIS, Messieurs C. MERCADIEL et H. MOTYL (Conseil de quartier).

Objectif de cette marche

Réaliser une visite commune du quartier afin d'effectuer un point sur l'état de propreté des rues et des équipements.

Le parcours a été élaboré par le Conseil de quartier qui a tenu compte des remontées des riverains. Il n'avait pas été diffusé préalablement aux services de la propreté.

Compte-rendu

1° PROPLETE

Au fil de la marche, plusieurs points ont été constatés :

1° Stations Autolib (place Léon Blum devant la mairie)



Un nettoyage extérieur des tags a été très récemment effectué, mais de manière assez grossière.

L'intérieur de la station est toujours dans un **état déplorable** : la vitre cassée depuis plusieurs années n'a toujours pas été remplacée, les placards censés être fermés à clé sont toujours ouverts et servent de débarras (en cette période de sécurité renforcée - Vigipirate +- n'importe qui peut y déposer n'importe quoi, et ce à proximité directe de la mairie), les prises électriques sont démontées/arrachées...

Une nouvelle fois, nous ne pouvons que constater le manque total d'entretien de cette station.



Ce point a déjà été soulevé à de très nombreuses reprises lors de nos précédents rapports.

Le concessionnaire (groupe Bolloré) semble donc incapable d'assurer l'entretien de ses stations. Il est inadmissible qu'un équipement situé sur la voie publique, juste en face de la mairie, puisse rester ainsi aussi longtemps. De même il est curieux que la ville de Paris n'ait aucun moyen pour faire réagir ce concessionnaire et l'obliger à entretenir ces équipements.

Cela donne une bien triste image du quartier...

2° Nettoyage / Entretien

A/ Affichages sauvages



A l'issue de cette période d'élections répétées les murs sont envahis d'affichages politiques sauvages. Pour information, la ville de Paris (contrairement à certaines autres grandes villes françaises) ne fait pas payer l'enlèvement des dites affiches aux partis concernés.



Le nettoyage va être entrepris prochainement, mais cela va demander du temps (vu le nombre de sites à traiter).



Désormais, dans certains secteurs, un binôme d'équipes passe pour relever et verbaliser, d'une part, et enlever le tout en même temps.

D'autres "points noirs" ont été relevés (rue Richard Lenoir par exemple), des verbalisations pourront être effectuées pour les annonceurs qui s'obstinent à utiliser ces lieux d'affichages.

A suivre...

B/ Dépôts sauvages



Lors de notre marche nous avons pu voir de nombreux dépôts d'encombrants déposés sur les trottoirs mais nous avons eu l'agréable surprise de constater que la plupart avait été préalablement signalée (numéro d'enlèvement demandé). Il semblerait que l'information commence à passer auprès des habitants et que les consignes d'enlèvement commencent à être respectées, du moins le jour de notre

visite.

Malgré tout, nous avons pu trouver au fil de notre parcours divers objets non enregistrés, tel qu'une bouteille de gaz (aussitôt signalée par l'équipe à la Police), une porte vitrée de commerce, des gravats, des vitres...



Globalement, un effort semble être fait par les riverains mais il existe encore de nombreux dépôts sauvages, parfois même très dangereux. Ce type de comportement doit systématiquement être verbalisé.

Pour information, la DPE reconnaît que les objets encombrants ont été moins collectés depuis quelques semaines en raison de l'utilisation de ses moyens pour la pose et dépose des panneaux électoraux. Les dépôts (même répertoriés) ne sont donc pas toujours enlevés à la date prévue (mais quelques jours plus tard, voire semaines).

C/ Autocollants/tags



Le mobilier urbain (bancs, panneaux de signalisation, boîtiers électriques, horodateurs, plaques de rues...) et équipements privés (gouttières, descentes...) sont envahis d'affiches et d'autocollants en tout genre (publicités, artisans, partis politiques, syndicats, mouvements...). Nous avons pu constater que tous les bancs situés sur notre parcours étaient submergés d'autocollants et de petits tags.



Normalement, un signalement est effectué par la DPE toutes les 2 semaines et une société (sous-traitant agréé par la Mairie de Paris) doit intervenir pour l'enlèvement, ce qui ne semble pas être réellement effectué.



A force d'en voir partout on ne les remarque plus cependant cela peut être gênant, voire dangereux (particulièrement sur les plaques de rues) et cela nuit de manière continuelle à notre cadre de vie.

- Un effort doit donc être effectué afin de les enlever plus régulièrement.

D/ Bacs non rentrés

Lors de notre marche nous avons trouvé sur l'ensemble du parcours plusieurs bacs (parfois pleins). Il s'agissait dans la plupart des cas de bacs appartenant à des commerces (restaurant notamment).

Le responsable DPE présent à notre marche est allé les contacter directement afin de leur expliquer les consignes à respecter.



Nous avons également pu remarquer devant le magasin Simply (place Léon Blum) un gros dépôt de déchets (cartons vides et restes alimentaires). Normalement un camion particulier passe le matin pour cet enlèvement et les déchets ne restent pas sur le trottoir.

Le responsable DPE a donc contacté le responsable du magasin afin de lui signaler ce dépôt.

3° Boîtes aux lettres de la Poste



Une nouvelle fois nous avons pu constater que les boîtes aux lettres de la poste sont toujours recouvertes d'affiches, affichettes et tags en tout genre.

Il est anormal que ce type d'équipement, utilisé quotidiennement aussi bien par les habitants que par les touristes, ne soit pas entretenu et nettoyé de manière plus systématique.

Nous avons déjà soulevé ce point lors de nos précédents rapports.

- Un effort doit donc être effectué par le concessionnaire afin d'améliorer l'entretien de ces équipements.

4° Epaves de 2 roues.



Depuis nos précédents rapports (et nos signalements répétés) nous constatons qu'un effort avait été effectué dans l'enlèvement des épaves de deux roues (motorisés ou non) qui encombraient les places de stationnements et l'espace public (trottoirs, grilles de métro...). Toutefois, cela reste bien en deçà des consignes prévues dans le protocole signé avec la Préfecture de Police (passage tous les 15 jours et enlèvement une fois par



mois).

Nous sommes bien conscients que les services de Police ont actuellement d'autres priorités, mais il est clair qu'il y a désormais un manque flagrant de personnel pour effectuer ce type de tâche.

Lors de notre parcours, nous avons notamment pu relever plusieurs épaves sur les grilles de métro Place Léon Blum (109/111 Bd Voltaire), celles-ci dépassent dangereusement sur l'escalier et peuvent facilement blesser quelqu'un qui se tiendrait à la rampe...



Nous espérons que le protocole prévu avec le commissariat de Police sera désormais appliqué plus régulièrement et que tout nouveau signallement sera bien suivi d'effet (ce qui est actuellement très loin d'être le cas)

En effet, ce point a déjà été soulevé et répété lors de nombreuses réunions : cela ne sert à rien de créer davantage de places de stationnement si celles déjà installées demeurent inutilisables pour les vélos en circulation.

2° CADRE DE VIE

1° Incohérence dans certaines signalisations



Lors de notre marche nous avons pu remarquer certaines incohérences dans la signalisation : des panneaux sont inversés ("zone 30" rue Mercœur par exemple), d'autres semblent être étrangement placés (panneau "cyclistes" rue de la Roquette).

Un signalement a déjà été effectué via l'application "dans ma rue" et à plusieurs conseillers.

A surveiller.



Il semblerait que, d'une manière générale, de nombreux panneaux soient régulièrement détériorés (volontairement ou non). Il est dommage qu'ils ne soient pas remis en état de manière plus systématique.

2° Encombrement des trottoirs et incivilités (stationnements, terrasses...)



Quotidiennement les voitures qui se rendent au contrôle technique rue Richard Lenoir stationnent directement sur le trottoir, obligeant les piétons à marcher sur la rue.

Lors de notre marche nous avons pu constater de visu les faits.

De nombreux signalements ont été effectués depuis plusieurs années.

Il est donc très curieux que cette situation (très dangereuse pour les piétons) puisse ainsi perdurer aussi longtemps et que la mairie n'ait aucun moyen de pression vis-à-vis de ces commerçants "peu respectueux".

3° Végétalisation de l'espace public (Angle Passage Courtois/rue de la Folie Regnault)



Pour finir sur une note positive, nous avons pu remarquer l'initiative d'une riveraine rue de la Folie Regnault, soucieuse de son cadre de vie, qui part le biais du "permis de végétaliser" participe agréablement à l'amélioration de notre environnement.

L'angle du Passage Courtois et de la rue de la Folie Regnault, autrefois "point noir" régulièrement encombré de dépôts sauvages, est désormais fleuri et agrémenté de jardinières "faites mains" (nous notons que les palettes qui encombraient autrefois ces rues peuvent être recyclées à peu de frais de manière utile et esthétique).

Ce type d'action offre plusieurs avantages : tri et recyclage des déchets, suppression des dépôts sauvages, embellissement du quartier, amélioration de la qualité de vie et, non des moindres, création de lien social (les riverains ou passants n'hésitent pas à sourire ou discuter avec les personnes qui jardinent).

Nous ne pouvons donc que nous en réjouir et féliciter ces bénévoles "éco-citoyens" qui prennent en main leur quartier.

BILAN DE CETTE MARCHÉ

Globalement, nous avons été agréablement surpris de la diminution des véritables dépôts "sauvages" : la plupart des encombrants constatés portait un numéro d'enlèvement. Il reste toutefois quelques citoyens récalcitrants qui ne respectent toujours pas les consignes et qui peuvent même mettre en danger les passants (plaques en verre par exemple ou bouteille de gaz).

Il reste encore beaucoup trop de petites "incivilités" (mégots, affichages/autocollants, tags, dégradations, épanchements d'urine...).

Malgré les campagnes de sensibilisation menées, les opérations mises en place, les stands d'informations et de communication, le message semble difficilement passer auprès de certaines personnes qui ne respectent pas la propreté et le cadre de vie de l'ensemble des habitants du 11ème.

Une verbalisation plus systématique doit être réalisée.

A ce propos, nous renouvelons notre souhait de pouvoir assister à une réunion de présentation des nouvelles brigades "anti-incivilités" de la DPSP.

Un effort doit être apporté sur l'enlèvement des affiches, étiquettes, autocollants qui ne semble pas être réalisé régulièrement.

Concernant les concessionnaires, notamment la station Autolib située place Léon Blum, il est manifeste que ce concessionnaire semble incapable d'assurer l'entretien de ses stations situées sur la voie publique.

Cette situation qui perdure depuis plusieurs années est inacceptable.



Parcours de la marche exploratoire du 21/06/2017

